LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

*Seul le discours prononcé fait foi*

**4ème Examen périodique universel du Luxembourg**

*Genève, le 4 mai 2023*

**Intervention de S.E.M Jean Asselborn**

**Ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi, ainsi que pour tous les membres de la délégation de présenter aujourd'hui devant vous le quatrième rapport national du Grand-Duché de Luxembourg, dans le cadre de l'examen périodique universel.

Je me félicite du fait que les représentants de quelque quatre-vingt-dix-huit pays se sont inscrits pour nous faire des recommandations. L'EPU est un outil indispensable pour améliorer la protection et la promotion des droits humains, tirer des leçons et développer de meilleures pratiques, dans un exercice d'échanges permanents entre pairs.

Pour le Luxembourg, les droits humains sont universels, indivisibles et inaliénables : chaque être humain naît avec ces droits, qui représentent le fondement-même de toute société juste, équitable et pacifique. Les droits humains constituent un système normatif complexe visant à assurer la protection de la dignité humaine, à préserver la démocratie et à garantir l'état de droit. Je réaffirme notre engagement inébranlable en faveur d'un système multilatéral efficace, au centre duquel se trouve le système des Nations Unies, qui est aujourd'hui plus important que jamais pour préserver la paix et la sécurité internationales et assurer un développement durable pour tous, fondé sur le respect et la protection des droits humains.

Depuis l'adoption des recommandations du troisième cycle en 2018, nos efforts se sont concentrés sur la mise en œuvre de ces recommandations, comme nous avons pu le souligner à l'occasion de notre rapport intermédiaire en 2021, ainsi que dans notre rapport national, aujourd'hui devant vous.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je regrette de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui physiquement parmi vous à Genève pour la présentation du quatrième rapport national du Luxembourg. Cependant au Luxembourg, la promotion des droits humains est un travail d'équipe comme le montre la composition de notre délégation que l'Ambassadeur Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg auprès des Nations Unies à Genève, a présentée plus tôt lors de l'ouverture de la session. La délégation luxembourgeoise est composée d'excellents représentants et représentantes des principaux ministères concernés par la mise en œuvre des recommandations reçues en 2018. Ils présenteront à tour de rôle cet après-midi les points saillants du rapport national du Luxembourg et compléteront éventuellement les réponses aux questions posées en avance et à celles qui seront présentées.

Avant d'écouter vos commentaires, questions et recommandations, je propose de continuer avec les réponses à un certain nombre de questions posées à l'avance par plusieurs délégations, que présentera l'Ambassadrice Anne Goedert, Ambassadrice itinérante pour les droits humains et présidente du Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH).

Je vous remercie.

Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes